

Complément au bulletin d'adhésion U2C2F

Ce document sera transmis au CoSMoS par le secrétariat de l'U2C2F
Le CoSMoS vous fournira en retour un code d'accès à leur site intranet
qui vous permettra de communiquer avec leur service juridique



Pour les Clubs sous forme associative

Nom de votre structure :

Adresse postale de votre structure :

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Adresse email :

Interlocuteurs

Nom, prénom du représentant légal de votre structure :

Nom, prénom de l'interlocuteur du CoSMoS désigné au sein de votre structure :

Fonction :

Portable :

Adresse email en majuscule (*obligatoire*):

Votre structure

Forme juridique : Association loi 1901

N° SIRET : / / / /

Indiquez dans quel domaine votre structure exerce son activité principale (selon le code NAF) :

Gestion d'installations sportives - 9311Z

Activités de clubs de sports - 9312Z

Activités des centres de culture physique - 9313Z

Autres activités liées au sport - 9319Z

Autres activités récréatives et de loisirs - 9329Z

Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs - 8551Z

Autre, à préciser :

Activité

Nombre de salariés personnes physiques (au 31/12/21, selon DADS S80.G01.00.004.001) (indiquer zéro pour un non employeur) :

Nombre de salariés « Équivalents Temps Plein » (indiquer zéro pour un non employeur) :

Calculer l'effectif ETP

La règle de calcul du nombre de salariés doit se faire comme suit : un organisme qui emploie 3 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart temps emploie en réalité $3 + 0,50 + 0,25 = 3,75$ salariés « Équivalents Temps Plein ».

Masse salariale brute annuelle (selon DADS S40.G28.05.029.001) (indiquer zéro pour un non employeur) :

Budget annuel ou chiffre d'affaires annuel en € :

N.B. : Toutes les informations demandées sont indispensables à l'établissement de la représentativité patronale du CoSMoS au niveau de la branche du sport.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.